



**COMPTE RENDU  
DU COMITE DIRECTEUR  
DU 16 AVRIL 2021**

***VISIO CONFERENCE***





Présents :

CAUGANT Arnaud  
BELIERES Jean-Pierre  
YTIER David

Président- Salon Triathlon  
Adjoint aux Sports de la Ville de Salon de Provence  
Adjoint aux Finances et à la Vie Associative

BARBI Claude  
JACQUES Pascal

Secrétaire Adjoint – Poker Saloon 1842  
Trésorier Adjoint - Salon Tennis de Table

GUARC Véronique  
CHAHBI Saïd  
CONTENSUZAS Benoit  
GUARC Robert  
HAMOU Jonathan  
ORTIS Christophe  
PASERO Guy

Sapela Basket 13  
Boxing Club Salonais  
Provence Sport Taekwondo  
Sapela Basket 13  
La Vaillante  
Boxing Training 13  
Gymnastique Volontaire

AGIUS Christophe

Directeur de l'OMS

Excusés :

GRANDJEAN Florence  
SASSO Nadège  
DECOURVAL Fabrice  
CHAZEAU Laïneur-Lothaire  
NUC Gérard

Vice-présidente - Nostra Tennis Club  
Trésorière – GR Salon  
Salon Hockey Club  
Secrétaire - Echiquier Nostradamus  
Sporting Club Salonais

Arnaud remercie les personnes présentes et ouvre la réunion à 18h00





### Le point sur la situation sanitaire et les mesures prises au niveau national et local par Jean Pierre Belières

Arnaud remercie Jean Pierre Belières, adjoint aux sports, pour sa présence et lui demande de nous évoquer la position municipale par rapport au récent confinement.

Avant la prise de parole de Jean Pierre, il remercie les 20 clubs qui devaient intervenir dans les stages de Printemps de l'OMS et précise ceux-ci ont été annulés, en accord avec les élus.

Jean Pierre précise que la Ville de Salon de Provence applique au niveau local les mesures nationales.

Il indique :

- que toutes les infrastructures sportives couvertes sont fermées ;
- que la pratique de la natation est limitée à 25 participants en bassin extérieur et que seules les personnes en situation de handicap ont la possibilité d'évoluer en bassin couvert.

Il rappelle que tous les clubs qui évoluent habituellement en intérieur ont la possibilité de pratiquer en extérieur. Pour les stages prévus pendant les vacances, il précise que rien n'interdit de les organiser dans la mesure où il n'y a pas de contact.

Benoit ne semble avoir été informé de cette possibilité de pratique en extérieur sans contact et affirme qu'une demande allant dans ce sens lui a été refusée.

Christophe Ortis confirme qu'il n'a pas eu la possibilité de pratiquer de la boxe sans contact sur des infrastructures sportives extérieures.

Said signale que le service des sports lui a autorisé de pratiquer de façon «adaptée »en extérieur.

Arnaud reconnaît qu'il y a probablement un problème d'interprétation des mesures par le service des sports.

Christophe Agius demande à Jean Pierre de nous aider pour comprendre ce qu'il est possible de faire notamment dans le cadre d'organisation de stages.

Il souligne à nouveau la disponibilité et la recherche systématique de solutions de Julien Cardonna.

Jean Pierre nous indique qu'il fera le point avec M Gonguet et qu'il lui demandera à l'avenir de transmettre un message plus clair et identique à l'ensemble des clubs.





### Les travaux engagés sur les infrastructures sportives de St Côme par Jean Pierre Belières

Jean Pierre indique que les travaux ont commencé depuis quelques semaines.

Il précise que la désaimantation est terminée et que le gros œuvre va commencer dans les jours à venir.

L'ouverture du gymnase rénové est prévue pour la rentrée 2022.

Robert Guarc indique que le Sapela Basket 13 a quitté le siège de St Côme il y a un mois et que celui ci se situe désormais dans un local de la halle Pierre de Coubertin.

Il précise qu'il profite de l'arrêt des entraînements lié au confinement pour chercher des lieux de pratique.

Il informe l'assemblée que M Gonguet lui a proposé de bénéficier du gymnase du Lycée de Craonne sans avoir à ce jour obtenu de réponse concrète.

Jean Pierre s'engage à relancer le Directeur des Sports sur ce point afin que le Sapela Basket 13 bénéficie d'un peu plus de visibilité.

### Le point sur la refonte de la communication de l'OMS

Arnaud rappelle que c'est la société salonnaise APSARA MEDIA qui a été retenue pour « rajeunir » la communication de l'OMS (Logo, charte graphique, réseaux sociaux).

La première étape, à savoir la refonte du logo, est en cours.

Il rappelle que débiteront ensuite le chantier de la charte graphique puis celui du site internet.

### Le choix du matériel, pour lequel l'OMS sollicite une aide financière, sera présenté à la Fondation Crédit Agricole

Christophe a entamé une relation constructive avec les membres de la Caisse locale du Crédit Agricole et la Directrice de l'agence Madame Noury AURA.

Cette dernière avait été rencontrée dans l'allée des Sports 2020 et avait émis le souhait de participer, via la caisse locale ou de façon plus importante via la Fondation Crédit Agricole, au développement du sport dans les quartiers prioritaires de la Ville de Salon de Provence.

Le rapport d'activité 2020 qui vient d'être finalisé (Et annexé au présent compte rendu) sera présenté à la Fondation Crédit Agricole

L'objectif est que ce matériel soit généraliste et utilisable par plusieurs clubs.





L'aide à l'achat du matériel suivant sera donc proposé à la Fondation Crédit Agricole :

- Des tapis de sol pour une utilisation extérieure (Utilisables par les clubs de combat, de rugby, de gymnastique) pour un montant de 1300 €

et

- Un podium (280 €)
- Une Sono professionnelle (1260 €)
- Un barnum (Taille à préciser) (1 400 €)

*Tous trois utilisables par toutes les associations sportives*

- Un échiquier géant (moins généraliste) pour un montant de 600 €

Les clubs présents valident cette demande, y compris l'échiquier qu'ils positionnent en dernier choix si des arbitrages devaient être effectués.

#### La validation d'une prestation de nettoyage des locaux de l'OMS

Arnaud rappelle que l'OMS est présent au 3 Rue de l'Etang de Berre depuis bientôt un an, se félicite d'un passage important dans les locaux (Clubs, adhérents de l'APSO, parents venant inscrire leurs enfants aux stages ...) et qu'à ce jour le nettoyage des locaux est effectué par les salariés.

Des devis ont été demandé à l'association salonnaise solidaire PROPULSE – GDID.

Arnaud présente le devis qui semble cohérent aux yeux de l'équipe salariée à savoir le nettoyage des vitres tous les six mois et un nettoyage complet des bureaux une semaine sur deux pour un montant annuel de 1304 €.

Les membres du CA présents valident le devis présenté.

#### La journée Sport Santé du 29 mai et le positionnement des clubs sur la mise en place de créneaux Sport Santé Bien Etre

Arnaud passe la parole à Christophe pour évoquer ce sujet.

Christophe rappelle que le dispositif APSO existe depuis 2015, qu'il a évolué au fil des années et qu'il est aujourd'hui entièrement piloté par l'OMS.





Cécile Rochereux gère ce dispositif à l'OMS.  
Le Docteur d'Alessandro en est la référente médicale.

Des salonaises et salonais atteints de maladies chroniques l'intègrent sur prescription médicale.  
La pratique d'activités sportives adaptées est dispensée par des éducateurs d'associations sportives salonaises, du personnel ETAPS mis à disposition par le service des sports de la ville et d'éducateurs indépendants.

Tous ces professionnels diplômés du sport ont bénéficié de formations adaptées au sport santé.

L'idée de Cécile, validée par le Docteur d'Alessandro, Arnaud et Christophe est de mettre en place un journée Sport Santé (fixée au 29 mai) répondant aux objectifs suivants :

- faire le bilan médical des bénéficiaires de l'APSO ;
- rencontrer des salonaises et salonais souhaitant intégrer le dispositif à la rentrée 2021 ;
- permettre aux clubs souhaitant rejoindre le dispositif APSO de présenter leur offre ;
- également à ceux ayant mis en place des sections sports santé au sortir de l'APSO de proposer leur prestation via l'obtention du Label Sport Santé décerné par Provence en Forme ;
- inviter d'autres acteurs salonais du sport santé.

Christophe rappelle aux responsables de clubs l'intérêt à la fois humain et financier de se positionner sur ce créneau du sport santé et leur indique qu'il représente une opportunité de diversifier leur public licencié.

Il souligne la chance de bénéficier d'interlocuteur comme le Dr d'Alessandro ou Cécile qui peuvent les accompagner dans le montage de leurs projets.

A ce jour, compte tenu du contexte sanitaire, il est peu probable qu'une telle manifestation puisse se mettre en place avec une telle amplitude.

Dans tous les cas, il sera possible d'effectuer le bilan des bénéficiaires de l'APSO (public prioritaire).  
Christophe indique que nous saurons dans les jours à venir quel périmètre il sera possible de donner à l'évènement.

Il rappelle que Cécile et lui même sont à disposition des dirigeants souhaitant intégrer le dispositif APSO ou développer une section santé labellisée au sortir de l'APSO.

Arnaud valide cette proposition et souligne que l'intégration des clubs au dispositif APSO génère un complément de revenu aux éducateurs intervenants.





### La mise en commun des besoins en formation et recyclage (notamment PSC1 PSE1...)

Arnaud souhaite proposer une nouvelle prestation aux clubs à savoir la mutualisation des formations dessecouristes.

Il rappelle que la formation de PSC1, valable à vie une fois obtenue, est utile à tous, devrait être obligatoire et l'est déjà dans la plupart des formations fédérales.

Jonathan ajoute qu'elle est utile pour tous les licenciés même s'ils ne sont pas éducateurs et Said précise que si cette proposition l'intéresse pour ses éducateurs elle fait partie des obligations de formation pour les club accueillant un service civique.

Il indique que certains clubs comme le club de triathlon a organisé seul une formation PSC1, et qu'il manquait des participants et que l'idée de les mutualiser est donc intéressante.

Arnaud indique ensuite que le diplôme BNSSA de surveillance des bassins pour les activités nautiques nécessite PSE1 avec un recyclage tous les ans. Ce recyclage est également mutualisable. Il sera donc fait une demande aux clubs pour savoir s'il est intéressant de l'organiser.

La proposition est unanimement validée.

Arnaud précise que des devis seront rapidement demandés à la Croix Rouge et aux pompiers.

Pascal demande s'il y a des défibrillateurs dans toutes les installations sportives.

Jean Pierre lui confirme que c'est le cas.

Arnaud informe qu'il existe une application pour les localiser et conseille à tous les dirigeants de clubs de la communiquer à tous les éducateurs.

Application : STAYING ALIVE téléchargeable sur les téléphones.

Cette application peut d'ailleurs amener une réflexion sur la présence des défibrillateurs dans ces installations sportives.

### Positionnement de l'Assemblée Générale de l'OMS par Arnaud

Arnaud privilégie l'organisation d'une assemblée générale en présentiel.

Il propose donc de décaler l'AG de l'OMS à septembre.

Les dirigeants de clubs présents rejoignent Arnaud dans l'idée qu'une AG en visio est compliquée et manque d'humanité et valident sa proposition.

Said demande s'il est possible d'être intégré à une réflexion de l'organisation de la journée des associations.





Arnaud répond favorablement à Said.

Il rappelle qu'à l'issue de l'édition 2020 les clubs avaient été sollicités par l'OMS pour faire part de leur ressenti et qu'une rencontre avait été mise en place avec les services de la MVA.

Il souhaiterait que la gestion des l'Allée des Sports, effectuée de façon informelle par l'OMS (Via Christophe et Said) soit cette année plus officielle de façon à anticiper son organisation.

#### Le point sur les conventions avec les différents partenaires de l'OMS

Arnaud rappelle que de nombreux dispositifs ont été mis en place par l'OMS depuis 2015.

Il souligne que la plupart de ces dispositifs font intervenir différentes entités et que si des relations de bonne entente ont été instaurées, il est désormais nécessaire de les formaliser dans l'intérêt de tous et qui plus est à l'aube de l'arrivée d'un commissaire aux comptes pour l'OMS.

Ainsi il précise qu'un processus de rédaction et de signature de conventions est engagé avec le collègue Jean Moulin dans le cadre Collège en Forme, avec Le Nostra Tennis Club pour Fête le Mur et avec les clubs où des éducateurs indépendants interviennent.

#### La mise en place d'une commission Guide des Sports 2021/2022

Arnaud demande à Christophe de faire un point sur la réalisation du prochain guide des sports.

Christophe rappelle que l'OMS est lié contractuellement encore pour une année à la société France Publishing dont la prestation est particulièrement professionnelle.

Il indique qu'il a rencontré le commercial de la société dans le courant de l'après midi et que ce dernier lui indique que 50 % des encarts publicitaires ont déjà été réservés par des partenaires locaux.

Il précise que dans la matinée une première réunion a été réalisée avec le service des sports.

L'objectif reste le même : bénéficier au service des sports, à la MVA et à l'OMS des bonnes informations des clubs qui seront présentes dans le Guide et faire en sorte que toute modification transmise par un dirigeant à une des trois entités (Service des Sports / MVA / OMS) génère une mise à jour systématique du fichier.

Par ailleurs Christophe invite les associations sportives souhaitant participer à l'organisation du prochain Guide des Sports 2021 / 2022 à intégrer la commission spécifique à ce projet.





### Terre de Jeux 2024

Arnaud demande à Jean Pierre Belières de nous présenter le label Terre de Jeux 2024.

Jean Pierre précise qu'un Comité Local d'Organisation animé par Céline Dalichoux a été mis en place et que l'OMS y représentera les associations sportives.

L'objectif est d'inciter tous les salonais à la pratique du sport, surtout ceux qui y échappent.

Jean Pierre indique que les BPJEPS salonais vont intégrer ces commissions pilotés par des agents municipaux. Il précise que ce label ne génère pas d'opportunité de financement pour les clubs.

Said demande s'il est possible que le service des sports accompagne les clubs qui souhaitent accueillir des athlètes ou des collectifs souhaitant s'entraîner sur Salon de Provence.

Jean Pierre répond favorablement.

Christophe propose de profiter du magnifique terrain de hockey sur gazon (Le plus beau de France puisque le dernier né) et des conditions climatiques de notre région pour accueillir une équipe qui pourrait y faire sa base arrière.

La proximité des gares TGV et de l'aéroport permettrait à l'équipe accueillie (un peu comme l'avait fait l'Equipe de Football d'Autriche à Mallemort lors de l'Euro) de profiter de ces atouts non négligeables.

Christophe demande à Jean Pierre si la démarche qui avait été entamée il y a plusieurs mois par le Salon Hockey Club a été prise en compte par le service des sports.

Ce dernier qui trouve l'idée intéressante s'engage à relancer M Gonguet sur ce point.

### Demandes de subvention de fonctionnement

Arnaud remercie les élus pour leur confiance accordée à l'OMS pour la ventilation de l'enveloppe (512 000 € pour cette année) ventilée sur les associations sportives ayant déposé un dossier.

Il rappelle aux clubs souhaitant faire évoluer les critères de ventilation des subventions de fonctionnement de se rapprocher dès à présent de l'OMS.

David Ytier confirme que la Ville valide les propositions de l'OMS et que les subventions votées ont déjà été versées. Comme l'année précédente, compte tenu du contexte ce sont 80 % des montants votés qui seront versés avec la possibilité de compléter, au cas par cas après étude d'une demande, le solde.





Arnaud précise que ce sont 80% du montant des montants attribués 2021 qui sont versés.

Said demande si les dossiers de subvention de projet ont été votés.

David lui répond qu'il y a peu de projets en cours et qu'il attend d'avoir la certitude que les projets auront lieu avant de les valider.

Said remercie David et lui explique qu'il a pour projet un combat de boxe professionnelle (donc autorisé au niveau sanitaire) et qu'en l'absence de retour du service des sports il ne peut se rapprocher de M Roux pour lui demander l'autorisation de bénéficier de la cour du château.

Il précise que cette absence de positionnement retarde donc l'étude de sa demande de subvention de projet.

Christophe rappelle que Said avait déjà évoqué ses difficultés à obtenir une réponse du service des sports sur ce point lors la réunion de l'OMS de février.

Jean Pierre s'engage à ce que M Gonguet apporte une réponse rapide aux Boxing Club Salonais.

#### Questions diverses

Arnaud donne la parole aux responsables de clubs présents pour évoquer les points qu'ils souhaitent.

Said prend la parole pour indiquer aux dirigeants l'opportunité de déposer cette année des projets à l'ANS.

Faisant suite à cette intervention Arnaud clôture cette réunion de Comité Directeur à 19h15 et souhaite une belle soirée à tous les participants.

**Le Président de l'OMS  
Arnaud Caugant**

**Le Secrétaire Adjoint  
Claude Barbi**

